

FAQ - Mentions et profils

Existe-t-il seulement un bachelor/master bilingue, ou une bachelor/master bilingue avec le français comme langue principale et un autre avec l'allemand comme langue principale ?

Le bachelor/master bilingue suppose une langue principale – allemande ou française. Il existe donc un bachelor/master de langue principale allemande avec « spezieller Zusatz zweisprachig » et une bachelor/master de langue principale française avec mention bilingue.

Puis-je suivre les cours de droit européen en partie en français et en partie en allemand ? Les crédits me seront-ils accordés en correspondance ?

Oui, cela est possible. Les points ECTS sont accordés en correspondance, c'est-à-dire pour chaque cours selon la langue dans laquelle le cours a été suivi.